



Centre de formation et huissier

Par **BOBBY6767**, le **01/05/2021** à **00:38**

Bonsoir,

J'ai contracté en août 2019, une licence avec le centre de formation privé Inead. Je me suis aperçue des cours qui étaient de piètre qualité. Cela m'a démotivé et je n'ai pas poursuivit.

On me demande de payer le restant de la formation. Mais je ne les pas poursuivit. Je me suis même sentie arnaquer en voyant le manque de professionalismisme que était censé représenter l'institut.

J'ai ensuite voyagé à l'étranger. Et on me réclame par mail avec une lettre de huissier le due. Plus encore on me menace d'une poursuite en justice. Cela m'angoisse. Que puis-je faire à mon pouvoir?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **01/05/2021** à **08:16**

Bonjour,

Vous avez dû signer un contrat qui prévoit des conditions de résiliation...